



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2010

Publication : 16/03/2010

EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 MARS 2010

DOSSIER N° : 4
SUPPRESSION DE LA REGIE
D'AVANCES
SERVICE ANIMATION R P A
MIEUX VIVRE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 9 Mars 2010.

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, MME ROCHARD, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : M. ZIMMERMANN (à MME MANDARD), MME RAUZY (à MME LECLAIRE), MME SALIN (à M. QUANCARD), MME TRAORE (à MME CAZAURANG), MME MACERON (à M. BLADOU), MME DE PONCHEVILLE (à MME DESON), M. ASSERAY (à M. PASCAL)

Absent :

Secrétaire : M. LAMARQUE

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2010

**DOSSIER N° 4 : SUPPRESSION DE LA REGIE D'AVANCES
SERVICE ANIMATION R.P.A. MIEUX VIVRE**

RAPPORTEUR . MME LECLAIRE

Par délibération en date du 14 mars 1990, une régie d'avances et de recettes a été créée au service animation R P A. Mieux Vivre.

La régie d'avances ne fonctionnant plus depuis plusieurs années, je vous propose de la supprimer.

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré le 9 Mars 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET